

# STATUT PROFESSIONNEL, PERCEPTION DE SOI ET COMPORTEMENTS À RISQUE DE CONFLITS DANS LE COUPLE

KOFFI Kouadio Yao Hervé

*Département de Psychologie,*

*y\_herv@yahoo.fr*

OTEME Apolos Christophe

*Maitre de Conférences au Département de Psychologie*

*Mail : otemeap@yahoo.fr*

*Université Félix-Houphouët-Boigny, UFR-SHS*

## RÉSUMÉ

La présente investigation fait référence aux conflits interpersonnels, plus précisément les conflits conjugaux d'où le statut professionnel et la perception de soi jouent un rôle prépondérant dans la survenue des comportements à risque des conflits dans le couple.

L'étude a porté sur un échantillon de soixante (60) couples exerçant une profession et âgés de 30 à 45 ans ayant trois (03) ans de vie familiale et possédant un seul enfant et une différence d'âge entre les conjoints cinq et six ans (5 et 6 ) en faveur des hommes.

La confirmation des deux hypothèses opérationnelles est mise en évidence par l'application et le traitement statistique du questionnaire à l'aide du Test « khi deux » de Pearson. Ces outils de recherche attestent que le statut professionnel aussi bien que la perception de soi conditionnent l'apparition des comportements à risque des conflits dans le couple. Ces résultats confirment que le travail considéré de nos jours comme une perle précieuse peut parfois créer des désaccords dans le couple. C'est le cas aussi de certains facteurs cognitifs comme la perception de soi

## MOTS CLÉS

comportements à risque de conflits dans le couple, perception de soi, statut professionnel

## ABSTRACT

The present investigation refers to interpersonal conflicts, more precisely marital conflicts where professional status and self-perception play a preponderant

role in the occurrence of conflict-risk behaviors in the couple.

The study focused on a sample of sixty (60) couples exercising a profession and aged 30 to 45 years with three (03) years of family life and having only one child and age difference between spouses five and six (5 et 6) years in favor of men.

The confirmation of the two operational hypotheses is evidenced by the application and the statistical treatment of the questionnaire using Pearson's Chi-square test. These research tools attest that the professional status as well as the perception of self condition the appearance of conflict risk behaviors in the couple. These results confirm that work considered today as a precious pearl can sometimes create disagreements in the couple. This is also the case of certain cognitive factors such as self-perception.

## **KEY WORDS**

conflict risk behaviors in the couple, self-perception, professional status.

## **INTRODUCTION**

Vivre heureux, voici bien une perle qui fait courir tout le monde. Mais comment y parvenir reste une des interrogations qui motivent les agissements quotidiens des individus. Des comportements les plus simples aux comportements les plus calculés, la quête du bonheur est l'énergie qui fait bouger tous les hommes. Les comportements quotidiens des individus (acceptation ou refus de coopérer, choisir telle chose au détriment d'une autre, choisir telle compagnie par rapport à une autre, etc.) sont la preuve de cette quête. Tous les individus sans exception veulent faire corps avec l'harmonie de la vie. Ils sont tous portés vers la quête de l'idéal et s'y aventurent avec des calculs, des choix.

Et pourtant, il vous suffit d'opérer un choix, quand ensuite vous êtes surpris des insuffisances de votre choix. Il semble donc que chaque choix a des limites. Savoir s'accommoder aux limites d'un choix serait la seule condition pour vivre heureux.

L'idéal de la vie est recherché dans le domaine professionnel, dans le domaine de la santé, dans le domaine relationnel, dans le domaine conjugal. Ce dernier est celui qui intéresse cette étude. Les relations conjugales notamment les relations conflictuelles sont celles sur lesquelles cette investigation afin de comprendre leur origine dans le foyer.

L'attention particulière accordée au phénomène de comportements à risque de conflits dans le couple tient principalement à l'envie de comprendre pourquoi deux personnes se choisissant mutuellement parmi tant d'autres pour une vie commune adoptent des comportements hostiles à la cohésion familiale. Cette étude se réclame

de l'approche psychosociale entend déterminer l'influence des facteurs personnels (en attendant la vérification des hypothèses) dans l'adoption de comportements disharmonieux dans la vie d'un couple. A travers donc cette étude, l'on veut déceler des facteurs qui permettent de mieux approcher la réalité des conflits conjugaux, même si l'on reste désormais convaincu que la vie du couple n'est pas chose aisée. C'est ce qu'affirme Bassitché (1991-1992) lorsqu'il avance que la vie à deux vécue est différente de la vie à deux fantasmée. Pour ce dernier, les individus se choisissant pour une vie en couple se seraient trompés dans leurs calculs, ce qui conduit parfois à des crises sporadiques qui menacent l'harmonie du couple.

Ces calculs auxquels se livrent les futurs conjoints manquent parfois de considérer les paramètres d'une vie pratique de couple. Par exemple certaines jeunes filles, lassées de gagner elles-mêmes leur vie, acceptent le mariage, surtout pour ne pas être astreintes à des heures régulières de travail, pour jouir de plus de loisirs. Mais elles s'aperçoivent bien vite que les soins du ménage, les devoirs envers le mari et les enfants laissent bien moins de liberté et apportent des problèmes autrement difficiles à résoudre que ceux des célibataires (Tièche (1988). C'est pourquoi, selon ce dernier, cette conception de couple où l'on s'épanouirait ne tient pas compte du principe de réalité. Face donc à la réalité qui devient palpable, le couple est plus que jamais confronté à de véritables problèmes d'adaptation.

Aujourd'hui de nombreux conjoints exercent un emploi professionnel. Cela devrait normalement améliorer la qualité de vie dans les foyers. Pourtant le constat est tout autre. Ceux qui travaillent sont ceux qui s'embent plus envahis par les désaccords, et ce pour plusieurs raisons (manque de temps pour la famille lui reproche l'autre, absence prolongée à cause des missions, etc.). Dans ces conditions, l'analyse de l'impact du travail dans le foyer s'impose. Mais, dans un monde où les rapports de pouvoir sont dans toutes les relations, même entre époux, analyser les conflits sur la base du statut professionnel de chacun paraît une bonne piste.

Cependant, il faut souligner que les rapports de pouvoir peuvent parfois se baser sur l'importance accordée à autrui ou au contraire à la perception qu'on a de soi. Dans ces conditions observer l'impact de la perception de soi dans les rapports entre conjoints s'avère également pertinent.

La réponse à cette préoccupation rend nécessaire l'examen théorique du sujet qui commence par la problématique, qui laissera suite à la revue de littérature sur le sujet. Ensuite, la méthodologie mise en œuvre : description des variables impliquées dans l'étude, l'échantillon, les méthodes d'enquête et d'analyse de données. Enfin, la présentation, l'analyse, l'interprétation et la discussion des résultats seront l'objet dans la dernière partie.

# 1. PROBLÉMATIQUE

D'après Goleman (1997), le taux de divorce des couples formés en 1950 était de 30%, 50% pour les couples formés dans les années 1970 et de 67% pour ceux formés dans les années 1990. Cette progression de 20% tous les 20 ans laisse prétendre qu'aujourd'hui en 2019 le taux de divorce atteint plus de 90% de taux de divorces. Le divorce serait-il devenu la seule porte de sortie des couples qui éprouvent du mal à s'adapter à la vie conjugale ? Pour Gottman et Silver (1999), la moitié des divorces se produit dans les sept premières années de mariage.

Les chiffres ci-dessus mentionnés dénotent de la difficulté à vivre confortablement une vie de couple de nos jours. L'harmonie conjugale, dirait-on, est devenue cette perle précieuse et rare décrite un peu plus tôt. Celle-ci (l'harmonie conjugale) serait propre à un type de comportements. Autrement dit, des comportements, qu'on pourrait ici qualifier de comportements harmonieux, sont nécessaires aux couples heureux. Inversement-et c'est ce qui intéresse ici- les couples malheureux seraient plus enclins à des comportements qui tendent à mettre en péril la vie du foyer. Sous le vocable de comportements à risque de conflits dans le couple, nous voulons désigner tous les comportements qui suscitent des tensions dans la gestion du foyer. Ces comportements peuvent varier des plus simples (avoir par exemple pour habitude de toujours rentrer tard du boulot) aux plus graves (infidélité par exemple).

Alors que la vie de couple devrait inscrire les conjoints dans une dynamique de compensation de leurs insuffisances respectives pour faire face aux épreuves de la vie, cette dernière semble plutôt développer chez ceux-ci une sorte de compétition dont le besoin de contrôle de l'autre et le biais de faux consensus fragilisent l'équilibre familial avec pour corollaire des conséquences néfastes dans l'avenir et le devenir des enfants. Or la socialisation de ces derniers (les enfants) débute dans la cellule familiale. Dès lors, il est certain qu'il y a urgence à mener des investigations sérieuses et sincères dans ce milieu pour mieux comprendre les comportements qui mettent en danger l'harmonie familiale en faisant ressortir les déterminants qui l'entravent afin de pouvoir proposer des solutions adaptées. Voici exposée une des raisons principales qui motive ce choix d'étudier les comportements à risque de conflits conjugaux.

Des études antérieures ont été menées afin de comprendre les causes de ces comportements de conflits. Ces études sont parvenues aux conclusions selon lesquelles les conflits sont tributaires de la différence d'âge entre les conjoints (Tièche, 1988), de la différence d'objectifs, de convictions entre les conjoints (Gaasch & Ducrozet, 2007). Dans une étude menée à Niamey, auprès de soixante (60) personnes, Tondi (1986-1987) a abouti au résultat selon lequel la stérilité d'un conjoint suscite des conflits dans le couple. Près de 50% des participants ont même affirmé qu'elle peut être source de divorces quand elle ne se contente pas de semer uniquement le grain de

conflit. Dans cette même étude, il a aussi révélé que le divorce émotionnel engendre beaucoup de disputes dans le ménage. Selon cette étude, les conflits sont le fruit de la rupture émotionnelle entre le début de la relation et la suite. Par exemple, on invitait l'autre à la plage, on passait de belles soirées ensemble en tout début mais tout cela a cessé ou a baissé d'intensité. Tout ceci crée un environnement fertile aux conflits. Il faut cependant souligner que ces deux facteurs n'expliquent pas intégralement les conflits entre époux. La preuve, certains couples en raison de ne pas pouvoir enfanter adoptent des enfants et vivent heureux. De l'autre côté, certains couples s'adaptent à la rupture émotionnelle afin de connaître le bonheur conjugal. C'est la preuve que d'autres facteurs sont à la base des différends conjugaux.

Costisella (2016), quant à elle, stigmatise les finances comme étant l'élément déclencheur des conflits dans le foyer. Selon un sondage mené en France 24% des couples se disputent à cause de l'argent. Chez les couples qui ont des enfants, c'est un tiers (1/3) des familles qui se dispute plus d'une fois par mois. L'argent est le sujet épineux par excellence et ce n'est pas surprenant. Selon une étude de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (2016) dirigée par Costisella, plus de deux tiers (2/3) des couples qui ont des enfants mettent leurs revenus en commun et se consultent pour les dépenses personnelles. Ce sont peut-être les refus qui sont difficiles à avaler. Ce serait là le déclencheur de disputes. L'argent et les enfants ne sont pas les seules causes des disputes conjugales. En effet, beaucoup de conjoints épargnent différemment leurs revenus mais vivent une harmonie conjugale. Aussi, y a-t-il des couples sans enfant qui se disputent.

C'est pourquoi certains auteurs ont orienté leurs recherches vers d'autres facteurs. Costisella (2016) pense que la sexualité est ce qui cause plus de problème dans le foyer. Pour cet auteur, la fréquence des rapports sexuels, les envies et l'infidélité sont les volets de la sexualité qui causent plus de remous au sein d'un couple. Il suffit qu'un conjoint se plaigne d'un manque de désir sexuel, d'une envie trop élevée, de l'infidélité de l'autre pour voir ensuite surgir des désaccords.

La thèse de l'infidélité des conjoints dans l'éclosion des conflits conjugaux est celle soutenue par Brown et Jaspard (2004). Sur un échantillon de 68 sujets interrogés par ces derniers sur l'infidélité de l'homme, 76% affirment que cela peut engendrer des conflits. Sur un autre échantillon de 60 sujets interrogés sur l'infidélité de la femme 82,2% affirment que cela engendrerait des conflits. Il semble donc que l'infidélité dans son ensemble engendre des conflits dans le couple. Toutefois ces derniers (les conflits) sont plus marqués quand il s'agit de l'infidélité de la femme.

Ces résultats à savoir le refus du sexe et l'infidélité sont parfois la conséquence d'une insatisfaction conjugale. D'autres facteurs semblent être plus responsables des conflits que ces derniers.

Pour Bodenman (1997), l'évolution de l'amour dans la relation et le subjectivisme

des partenaires conjugaux provoquent toujours des altercations dans le foyer. Pour cet auteur, la qualité d'une relation de couple et la satisfaction qu'elle engendre sont sujet à des variations selon le temps et l'humeur. Subjectivement, la relation ne provoque pas la même satisfaction aux deux partenaires. Cette satisfaction peut être affectée par des événements extérieurs (par exemple la naissance d'un enfant) autant que par des changements personnels dans le domaine des attentes et des besoins. Les deux partenaires- tout comme la relation- évoluant au fil du temps ; leurs visions et leurs désirs peuvent se modifier. Si la réalité ne correspond plus à ses vœux, la relation peut être ressentie comme insatisfaisante. Dans beaucoup de cas, malheureusement, les attentes initiales ne concordent pas avec la réalité vécue. Il découle de ces travaux que la capacité à réussir sa vie de couple dépend de la capacité à s'adapter à la réalité qui impose ses exigences.

Aujourd'hui alors que beaucoup de personnes vivant en couple exercent un emploi professionnel, le bonheur conjugal devrait battre son plein puisque les conjoints bénéficient désormais de moyens financiers et matériels pour l'entretien du couple. Hélas ! Ce n'est pas le cas. A y voir de près le travail en est pour quelque chose.

St-Onge, Renaud, Guérin et Caussignac (2002) confirment cette thèse. Dans leur étude menée auprès de 1356 employés à travers un questionnaire, ils sont parvenus au résultat selon lequel les participants presque à l'unanimité avancent que le travail influence leur vie de famille, vice versa.

Quant à Benouis et Wall Macq (2004), le statut professionnel de chaque partenaire peut être porteur de conflits dans le couple. Ils postulent dans leur étude que cette source de conflit est a priori liée à la vie privée et l'activité professionnelle de chaque partenaire. Or les partenaires dans un couple bénéficient presque toujours de statut professionnel différent. Pourtant la psychologie masculine voudrait que l'homme ait toujours un statut professionnel élevé par rapport à sa femme dicit Dallaire (2011). Lorsque le contraire est, l'homme peut développer des sentiments de jalousie, d'impuissance, d'échec. Cela peut engendrer des réactions susceptibles de semer la graine de conflit dans le couple. Dans ces conditions, il est légitime d'avancer que dans les foyers où la femme a un statut professionnel supérieur que celui de l'homme, la probabilité de voir surgir les conflits est plus grande. Ceci n'a pas été traité scientifiquement surtout dans un contexte ivoirien où le marché de l'emploi professionnel semble beaucoup masculinisé. C'est une des raisons fondamentales de ce choix de cette variable, surtout de l'hypothèse H1 qui suivra.

La perception qu'un individu a de lui-même est la conséquence d'une évaluation globale de tous les domaines de sa vie. Etre ouvrier ou cadre dans une entreprise de la place peut avoir un impact considérable sur la perception qu'on a de soi. Or cette dernière exerce une influence sur le comportement de tout individu. Ainsi les individus qui ont une perception de soi positive peuvent avoir tendance à se faire

valoir et faire valoir leurs idées, leurs pensées. Dans un contexte conjugal, privilégier uniquement ses idées, ses principes peut être source de désaccords et de conflit. En effet, quand on est dans cette disposition, on reste moins disposé à l'écoute et aux besoins de l'autre d'où l'hypothèse H2.

Malgré toutes ces études et toutes sensibilisations sur l'importance de l'harmonie conjugale, les conjoints continuent d'adopter des comportements susceptibles de compromettre la stabilité conjugale. Il y a donc lieu de mener des études afin d'isoler des facteurs spécifiques pouvant participer à l'éclosion de conflits dans un couple. Autrement dit, étudier les comportements qui risquent le bonheur conjugal devient impératif d'autant plus que les divorces prennent de plus en plus de l'ampleur.

L'attention particulière portée sur ces deux variables tient à plusieurs raisons. Le choix d'incriminer le statut professionnel dans l'étude des conflits conjugaux est le fait que la plupart des conjoints exercent aujourd'hui un emploi professionnel. Or de nombreux travailleurs reconnaissent que le travail impacte leur vie de famille. Une enquête de l'institut Way Inside dirigée par Poupard (2018) en France va dans ce sens : 29% des personnes interrogées estiment que le travail a déjà nuit leur vie amoureuse. Parmi eux 24% indiquent qu'il peut être source de dispute, 7% indiquent qu'il peut être source de séparation et 15% seraient prêts à changer de travail pour sauver leur couple. Selon une publication du Figaro les cadres seraient les plus touchés, 34% des cadres sont confrontés à des conflits de couple. Il est clair que le statut de cadre supérieur, de cadre moyen, d'agent de maîtrise, d'ouvrier exerce une influence sur le comportement de tout un chacun. Déterminer le lien entre cette variable et les conflits conjugaux s'avère pertinent.

Le choix de la deuxième variable, perception de soi, se justifie également. L'adage ne dit-il pas que les oiseaux de même plumage volent ensemble ? Cette phrase traduit implicitement l'idée que les individus qui se perçoivent différemment auront des difficultés à vivre une vie conjugale harmonieuse. D'ailleurs cette variable du statut professionnel avoir des effets sur la perception de soi qu'un conjoint porte sur lui-même. Dès lors, nous estimons juste et judicieux d'associer à la variable précédente celle de la perception de soi.

A la lumière de la théorie de la comparaison sociale, notamment la comparaison sociale descendante ces résultats seront expliqués. En effet, si les hypothèses de travail formulées dans cette étude se confirment, nous dirons simplement que les individus sont à la recherche d'autres individus qui leur sont similaires. Lorsqu'ils se retrouvent dans un couple où le conjoint présente des qualités moindres, ils sont déçus. En revanche si les hypothèses se retrouvent infirmées, la seule explication plausible serait que ces conjoints admettent mieux complémentarité dans le couple. En se comparant à autrui avec qui ils partagent une vie commune, ils espèrent des qualités qui leur manquent. Dans ces conditions, se retrouver dans une même maison

avec quelqu'un d'un statut professionnel inférieur à soi et dont la perception de soi semble négative ou instable (vu par exemple ses prises de décisions inopportunes) peut causer des remous dans le foyer.

## 2. HYPOTHÈSES

**Hypothèse générale** : le statut professionnel des conjoints et leur perception de soi déterminent les comportements à risque de conflits dans le couple.

**Hypothèses opérationnelles :**

**H1** : Les chances d'adoption des comportements de conflits sont plus élevées dans les couples où les femmes ont un statut professionnel plus élevé que l'homme.

**H2** : Dans la vie d'un couple, les conjoints qui ont une estime de soi forte adoptent plus de comportements à risque de conflits que ceux qui ont une faible estime de soi.

**Démarche méthodologique**

**Participants**

Cent vingt (120) sujets (60 femmes & 60 hommes) vivant en couple, exerçant un emploi professionnel ont constitué l'échantillon. Ces sujets dans l'ensemble sont âgés de 30 à 45 ans, ont trois (03) ans de vie commune et possèdent un seul enfant. L'on s'est également assuré que la différence d'âge entre les conjoints soit égale (5 et 6 ans toujours en faveur des hommes). Toutes ces caractéristiques de l'échantillon sont le résultat des études antérieures qui font d'elles, ici, des variables parasites systématiques. Ces variables sont ainsi dénommées parce qu'elles exercent une influence sur l'occurrence des conflits. En effet, selon Dallaire (2011), l'âge des conjoints est source de désaccords dans le couple. Pour Lemenicier (1988) la durée de vie commune en est une autre. La différence d'âge entre les conjoints est aussi une variable non désirée de cette étude car selon Tièche (1988) un facteur qui suscite nombre de conflits dans le foyer. Le nombre d'enfant également est un des facteurs qui sème parfois la graine de conflits (Brown et Jaspard, 2004). Cette étude s'est déroulée dans la commune de Cocody à Abidjan en Côte d'Ivoire.

## 3. MÉTHODE D'ENQUÊTE

La sélection des couples à interroger s'est essentiellement basée sur le registre du mariage de la mairie de ladite commune. Ces couples ont été contactés par appels téléphoniques. Ceux-ci ont donné des rendez-vous à domicile pour certains, quand ils acceptaient après échanges au téléphone de participer à cette étude. Il faut souligner qu'il y a eu plusieurs refus de la part de couples contactés. En définitive l'on a pu

effectivement interroger 31 couples donc 62 sujets du registre de la mairie.

Par ailleurs, 29 couples donc 58 sujets ont fait l'objet d'une enquête sur le terrain avec toujours pour principe avoir le consentement éclairé de ces sujets relativement aux objectifs de cette étude. Là également, tout n'était pas facile. L'on a encore enregistré plusieurs refus. L'on a pu déduire à tous ces refus la difficulté qu'ont les couples sinon des sujets à exposer les éventuels problèmes d'adaptation sous le prétexte que la vie intime. L'enquête proprement dite a débuté le 09 Octobre et pris fin le dimanche 12 Novembre 2017. Un questionnaire auto-administré a servi à la collecte des informations. Il faut ici préciser que les conjoints ont rempli séparément le questionnaire. Cela a permis d'avoir des réponses en évitant au maximum que la présence d'un conjoint inhibe ou interfère dans les réponses de l'autre. Ce questionnaire est structuré en quatre parties :

- La première partie est relative aux informations sociodémographiques notamment l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le nombre d'enfants, le nombre d'années de vie commune ;
- La deuxième partie du questionnaire renseigne sur l'emploi exercé par le sujet. Il est demandé au sujet d'indiquer son statut professionnel;
- La troisième partie porte sur l'évaluation de la perception de soi. Cette évaluation s'est faite à partir de l'échelle d'estime de soi de Rosenberg constituée de dix (10) items ;
- La quatrième partie traite des comportements à risque de conflits ou l'absence de comportements de conflits, donc de quête d'harmonie conjugale. Cette partie est également constituée d'une échelle de dix (10) items.

#### 4. MÉTHODE D'ANALYSE DES DONNÉES

Le dépouillement des données s'est fait de la manière suivante. Les femmes qui ont un statut professionnel élevé que leurs maris sont classées ensemble vice versa pour les hommes.

La perception de soi est évaluée de la façon qui suit : les items à valence positive (1, 2, 4, 6, 7) (*Je pense que je suis important (e) comme toute autre personne ; Je pense que je possède un certain nombre de belles qualités ; Je suis capable de faire les choses aussi bien que la majorité des gens ; J'ai une attitude positive vis-à-vis de moi-même ; Dans l'ensemble, je suis satisfait(e) de moi*) sont cotés de la manière suivante : tout à fait d'accord 4 points, d'accord 3 points, pas d'accords 2 points, pas du tout d'accord 1 point. La cotation est inversée pour les items négatifs (3, 5, 8, 9, 10) (*Lorsque je regarde les biens que je possède, j'ai l'impression que j'ai échoué à la vie ; Je sens peu de raisons d'être fier(e) de moi ; J'aimerais avoir plus de respect pour moi-même ; Parfois je me sens vraiment inutile ; Il m'arrive de penser que*

*je suis un(e) bon(ne) à rien* ) c'est-à-dire ceux qui traduisent une perception de soi négative. Cela donne tout à fait d'accord 1 point, d'accord 2 points, pas d'accord 3 points, pas du tout d'accord 4 points.

Les scores obtenus aux différents items sont additionnés pour donner un score médian de l'échelle. Les scores obtenus sont compris entre 10 et 40. Ces scores s'obtiennent en multipliant les différentes notes par le nombre total d'items. Le score médian est donc le plus petit score possible (10) plus le plus grand score possible (40) divisé par 2. Le score médian est donc 25. Tout sujet qui obtient un score supérieur ou égal à 25 a une bonne perception de soi, et tout autre sujet qui obtient un score inférieur à 25 points caractérise une mauvaise perception de soi.

Quant à la mesure du comportement à risque de conflit, L'échelle comporte également dix (10) items. Cinq de ces items (1, 2, 4, 7, 9) (*la dispute me permet parfois de ramener mon (ma) partenaire à l'ordre ; La dispute me permet parfois de me faire entendre ; Je me dispute afin d'attirer l'attention de mon (ma) partenaire sur ses limites ; Disputer conduit l'autre à considérer vos opinions ; Je me dispute dans le but de restaurer mes droits dans ma propre maison*) permettent d'appréhender les sujets favorables aux comportements à risque de conflits. Ces cinq premiers items sont des items à valence positive car ils traduisent dans leur formulation les comportements à risque des conflits. Les cinq autres items (3, 5, 6, 8, 10) (*J'évite de me livrer aux querelles afin de préserver l'harmonie dans mon foyer ; Je préfère sacrifier mes droits afin de contribuer au bonheur de mon couple ; Se mettre au service de la volonté de l'autre est un bon moyen de cultiver la stabilité conjugale ; Je préfère laisser l'autre tel(le) qu'il (qu'elle) est pour le bonheur de mon foyer ; S'abstenir de manifester son mécontentement est une bonne culture pour la paix conjugale*) sont à valence négative et traduisent des attitudes favorables à la stabilité conjugale.

Le dépouillement des données de cette variable s'est fait également par cotation. Les items négatifs c'est-à-dire ceux qui indiquent les comportements de conflits sont cotés tout à fait d'accord 4 points, d'accord 3 points, pas d'accord 2 points, pas du tout d'accord 1 point. La cotation est inversée pour les items positifs c'est-à-dire les items qui impliquent la quête d'une harmonie conjugale. Ce qui donne tout à fait d'accord 1 point, d'accord 2 points, pas d'accord 3 points, pas du tout d'accord 4 points.

Le score médian est calculé de manière similaire que celui de l'échelle de l'estime de soi. Ce qui donne un score médian de 25. Tout sujet ou tout couple qui obtient un score médian égal ou supérieur à 25 est favorable aux conflits, et tout autre sujet ou tout autre couple qui obtient un score inférieur à 25 s'abstient des conflits.

L'analyse des résultats est faite sur la base du test du khi deux ( $X^2$ ). En effet, les variables étant de nature qualitative et les données recueillies des fréquences, ce test semble plus approprié.

## 5. PRÉSENTATION, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans cette partie vont être exposés successivement les résultats de cette étude.

### Effet du statut professionnel des conjoints sur les conflits de couple

	Comportement à risque de conflits total	Comportement	
		Absence de comportement à risque de conflits	Présence de comportement à risque de conflits
Statut professionnel			
Couples à femmes statut élevé	39	21	60
Couples à hommes statut élevé	22	38	60
total	61	59	120

$$\chi^2(1ddl) = 9.64 ; p < .01$$

Au regard de ce tableau, il ressort que sur les 60 couples où c'est la femme qui a un statut professionnel élevé que le mari 39 couples soit 65% sont favorables aux conflits, et 21 soit 35% ne sont pas favorables aux conflits. En revanche sur les 60 couples où l'homme a un statut professionnel élevé que la femme seulement 22 couples soit 36,7% sont favorables aux conflits, 38 soit 63,3% ne sont pas favorables aux conflits.

Le résultat du khi deux ( $X^2$ ) révèle que les différences sont significatives avec  $X^2 c = 9,64$  à 1 degré de liberté (1ddl) et au seuil de probabilité  $p < 0,01$ . Au même seuil de probabilité et au même degré de liberté, le  $X^2$  théorique 6,64. Comme le  $X^2$  calculé est supérieur au  $X^2$  théorique, on retient donc l'hypothèse de travail tout en rejetant l'hypothèse nulle  $H_0$ . L'hypothèse de travail est donc confirmée. Dès lors il est maintenant possible d'affirmer que les couples où c'est la femme qui a le statut professionnel le plus élevé sont plus confrontés aux conflits que ceux où c'est l'homme qui a le statut professionnel élevé.

Ces résultats peuvent faire l'objet de plusieurs explications. De Singly (1982) affirme que le mariage des femmes s'opère tendanciellement du bas vers le haut c'est-à-dire qu'il se solde par une mobilité ascendante pour les femmes. Ces dernières essaient de contracter un mariage qui leur permette une ascension sociale, surtout par le biais de leur activité professionnelle. Lorsque ces dernières se retrouvent dans un foyer où elles semblent au-dessus sur le plan professionnel que leurs maris, elles se sentent mal et ruminent l'idée d'avoir raté le choix du meilleur conjoint. Elles se sentent mal

et éprouvent des difficultés pour s'adapter à cette vie qui ne correspond certainement pas à leurs calculs. Elles ont du mal probablement à jouer pleinement le rôle qui est la tienne quand elles ne le refusent pas catégoriquement abandonnant la gestion du foyer aux filles de ménage.

Aussi, cette situation crée-t-il des conflits parce que les hommes eux aussi semblent avoir du mal à accepter cette situation. Ces derniers ont besoin pour se sentir valorisés socialement d'admiration professionnelle surtout de la part de leurs femmes.

Paradoxalement les femmes dans la vie du foyer, les femmes accepteraient inconsciemment l'idée domination masculine dans les statuts professionnels. On pourrait en déduire que l'émancipation tant recherchée n'est pas encore intégrée ou pas dans sa globalité par ces dernières.

### **Effet de la perception de soi sur l'adoption de comportements conflictuels dans le couple**

	Comportement		
	Comportements à risque de conflits	Absence de comportements à risque de conflits	total
Perception de soi forte	38	22	60
Estime de soi			
Perception de soi faible	23	37	60
total	61	59	120

$\chi^2_c(1ddl)=7.5 ; p<.01$

Au regard de ce tableau, il ressort que parmi les 60 sujets qui ont une perception de soi forte 38 soit 63,3% sont favorables aux conflits et 22 soit 36,7% s'y abstiennent. Quant aux 60 autres sujets qui ont une faible perception de soi, seulement 23 soit 38,3% sont favorables aux comportements conflictuels et 37 soit 61,7% y sont défavorables.

Le traitement statistique des données à un seuil de probabilité  $p<.01$  à 1ddl et  $X^2_c=7.5$  permet de conclure- le  $X^2$  théorique étant 6.64 à  $p<.01$  et à 1ddl- qu'il y a une relation significative entre l'estime de soi et les conflits conjugaux. Autrement dit ces résultats confirment l'hypothèse de travail et rejettent l'hypothèse nulle  $H_0$ . L'estime de soi exerce une influence sur les comportements à risque de conflits dans le couple. Cette hypothèse est d'autant vraie lorsque l'estime de soi est forte.

Il ressort de ces résultats que des facteurs cognitifs influencent les comportements humains notamment les comportements de conflits. L'on sait maintenant que pour préserver et augmenter une perception de soi positive, un ensemble de stratégies existe : mémoire sélective, filtrage au profit des informations positives, comparaison descendante, biais d'auto complaisance, etc. Or ces stratégies dans le contexte d'une vie de couple ne manqueront pas d'engendrer des conflits car en couple il faut respecter la complémentarité. En effet, lorsqu'une personne a une forte estime d'elle-même, elle aime que les autres se plient à sa volonté. Elle préfère qu'on laisse libre cours à tout ce qu'elle propose ou désire. Ce qui fait qu'elle n'hésite pas à confronter tous ceux qui lui font résistance. Dans un couple, si un individu d'une perception de soi positive se retrouve face un autre qui veut aussi avoir son mot à dire il se sent menacé et frustré. La frustration qu'il pense subir et celle qu'il inflige à son partenaire est ce qui soulève les conflits.

## 6. DISCUSSION DES RÉSULTATS

Cette étude a eu pour objectif de déterminer l'effet du statut professionnel des conjoints et de la perception de soi dans les conflits conjugaux. Afin de parvenir à cet objectif, deux hypothèses opérationnelles ont été formulées. Dans un premier temps, l'hypothèse H1 prévoyait que les couples où la femme a un statut professionnel élevé que celui de l'homme sont plus confrontés aux conflits que ceux dans lesquels c'est l'homme qui a le statut professionnel élevé.

Dans un second temps, l'hypothèse H2 postulait que les individus qui ont une perception de soi forte (positive) sont plus porteurs de conflits dans le couple que ceux qui ont une faible perception de soi (négative).

Au regard des résultats de cette étude, les deux hypothèses (H1 & H2) se trouvent entièrement confirmées. Il en ressort dans premièrement comme prévu que le statut professionnel des conjoints est un facteur de conflit dans le foyer. Ce résultat rejoint d'autres études antérieures qui incriminent la différence du statut professionnel en faveur de la femme dans l'éclosion des conflits conjugaux. C'est le cas de l'étude de Dallaire (2011) qui confirme que les divorces sont la conséquence de ce que les femmes d'aujourd'hui n'acceptent pas avec raison de vivre des situations que leurs grands-mères n'avaient pas le choix de supporter en raison de leur dépendance financière. Il affirme que de nos jours tout comme les hommes les femmes ont même une carrière professionnelle enviée. D'autres auteurs, Wall Macq et Benouis (2014) ont abouti au résultat que le statut professionnel de chaque partenaire est porteur de conflits dans le foyer. Ils postulent que lorsque l'un des deux partenaires a un statut professionnel élevé que l'autre, cela peut engendrer des disputes surtout lorsque c'est la femme qui a le statut professionnel supérieur. L'homme peut en effet vivre cela comme un complexe d'infériorité et développer des sentiments de jalousie.

Dans un second temps les résultats de cette étude montrent également que des facteurs cognitifs notamment la perception de soi exercent une influence dans l'adoption des comportements conflictuels entre époux. Ces résultats sont corroborés par ceux de Quellien (2015). Ce dernier est parvenu après plusieurs entretiens avec les couples que la séparation ou le conflit vient du manque en soi de certains conjoints. D'après lui, la confiance en soi en couple vient de l'importance qu'on donne à ce que le conjoint ou partenaire de vie pense de soi. Si cette importance est élevée chez un des conjoints l'autre peut avoir l'impression d'avoir affaire à quelqu'un d'ambivalent, de flou et parfois d'irresponsable. C'est ce qui serait le déclencheur du conflit.

La contradiction entre les résultats de cette étude et ceux de cette étude pourrait s'expliquer par le fait que la confiance en soi sur laquelle est portée l'étude de Quellien n'est qu'un pilier de l'estime de soi. Il y a deux autres piliers « l'image de soi », « l'amour de soi » (André & Lelord, 2008) qui ont un impact considérable sur l'évaluation globale de soi, ce qui aurait joué en faveur des hypothèses de cette étude. Les gens qui ont une forte perception de soi seraient ceux qui rendent plus difficile la vie de couple et non ceux qui ont une faible perception de soi, même s'il ne faut pas exclure que certains parmi le dernier groupe provoquent parfois des conflits.

Par ailleurs cette étude a une validité interne au vue des résultats obtenus dans la mesure où ceux-ci concordent avec ceux attendus.

## CONCLUSION

A l'issue de cette investigation, il ressort que le travail notamment le statut professionnel des conjoints induit des comportements à risque de conflits dans la vie du couple surtout lorsque celui-ci (le statut professionnel) est plus élevé en faveur de la femme. Il en va de même pour la perception de soi positive qui est aussi un catalyseur des comportements disharmonieux dans le couple.

Ces résultats doivent toutefois être nuancés : les données recueillies dans le cadre de cette étude l'ont été par le moyen de questionnaires qui n'ont certainement pas permis de couvrir tous les aspects de la question qui intéresse l'étude. Ce qui pourrait en constituer un biais. Il faut cependant indiquer qu'un certain nombre de dispositions rigoureuses ont permis de réduire la survenue de distorsions susceptibles d'entacher la validité des résultats de cette recherche. Il convient donc de préciser que l'intérêt de ces résultats réside dans le fait qu'ils confirment que le travail considéré aujourd'hui comme l'essence de la vie modulé à certains aspects cognitifs jouent effectivement un rôle fondamental dans l'occurrence des comportements conflictuels dans le couple. La connaissance du statut professionnel des conjoints et la perception de soi de ces derniers se révèle comme une piste intéressante pour la conception des stratégies visant à intervenir dans ce champ relationnel très spécifique et complexe qu'est la

relation de couple.

Enfin, de façon plus large, il semble que la recherche des déterminants humains impliqués dans l'adoption de comportements nuisibles à la vie de foyer puisse être problématisée de façon heuristique au travers des questions relatives à la perception de l'idéal conjugal par un conjoint (biais de faux consensus), à des variables telles que le niveau d'instruction des conjoints, l'origine socioéconomique des conjoints, le référent culturel (besoin de soumission lié au référent culturel versus rationalisme) etc. Autant de variables qui devront enrichir de nouvelles hypothèses pour constituer d'autres pistes de recherche.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Anne Costisella (2016).** 5 plus grands conflits dans un couple. *Journal de l'INSEE*
- Bassitché Adrien(1991-1992).** psychopathologie de vie sociale. Inédit cours de psychopathologie de la vie sociale. Université Félix Houphouët Boigny
- Benouis Mohamed et Walmacq Olivier (2014).** La bible des couples heureux. Journal de montréal
- Bodenmann Guy (1997).** Le divorce peut être évité en améliorant les capacités d'adaptation dans les couples ? Journal du divorce et de remariage
- Brown Elizabeth et Jaspard, Maryse (2004).** La place des enfants dans les conflits et les violences conjugales. Recherches et prévisions. volume 78 numéro 1, p.5-19.
- Christophe André et François Lelord (2008).** *L'estime de soi-s'aimer pour mieux vivre.* Edition Odile Jacob.
- Dallaire Yvon (2011).** Qui sont ces couples heureux ? : surmonter les crises et les conflits de couple. Edition Option santé
- De Singly François (1982).** Mariage, dot scolaire et position sociale. Article publié sur Persee.fr, p. 7-20.
- Gaasch Franz et Ducrozet Guillaume (2007).** On s'aime bien mais on se dispute. Edition Amazon.
- Goleman Daniel (1997).** L'intelligence émotionnelle (version anglaise, 1995).
- Gottman John (1999).** The seven principles for making marriage work. Crown publishers.

**Lemennier Bertrand (1988).** *Le marché du mariage et de la famille*. Paris PUF, chapitre 3.

**Poupard Guillaume (2018).** Enquête de satisfaction. Journal de l'Institut way

**Quellien Jean (2015).** *Rendez-moi mon couple*. Editions Du Félin.

**St-onge Sylvie., Lyauty Renaud ; Guérin Guillaume et Caussignac Hélène (2002).** *Relations industrielles*. volume 57, numéro 3, p.491-516.

**Tièche, Maurice. (1988).** Guide pratique d'éducation familiale. Editions Vie et Santé, 77190 Dammarie les Lys, France, p.453-464.

**Tondi Mahaman. (1986-1987).** Analyse des déterminants psychosociaux des divorces au Niger : cas de la commune de Niamey. Mémoire de maîtrise à l'Université Cocody d'Abidjan.